

Bernard GAILLARD

ADOLESCENTS VIOLENTS OU DÉLINQUANTS, UNE CLINIQUE DE L'HISTOIRE ET DE L'ACTUALITÉ D'UN RAPPORT AU CONTEXTE

Résumé : De nombreux auteurs étudient la personne délinquante sous l'angle de sa carrière ou de sa structure psychopathologique. Les adolescents violents ont pu élaborer des traumatismes psychiques et émotionnels à partir de milieux de vie difficile : violences parentales, manques matériels et affectifs, alcoolisme, séparations, morts ou accidents. Notre étude sur quinze jeunes adolescents de Centre Éducatif Renforcé fait émerger les répétitions contextuelles et psychiques opérées dans leur parcours de vie, répétitions qui doivent pouvoir se lire dans les actes délinquants, mais aussi dans leurs rapports aux autres contextes institutionnels, tant l'école, que les entreprises, le voisinage, les groupes de pairs... Les résultats de la recherche analysent la spécificité de leurs rapports avec leur famille, notamment le vécu d'humiliation, et les mécanismes identificatoires. Le rapport de ces adolescents avec l'institution scolaire s'inscrit dans une conflictualité permanente avec passages à l'acte et décrochage précoce, exclusion scolaire. Ils témoignent d'un vécu de violence avec les groupes adolescents et d'un rejet de prises en charge psychologiques. Leur rencontre avec l'institution policière et judiciaire est une expérience singulière qui laisse des traces. L'analyse montre quatre types de fonctionnement psychique particuliers chacun correspondant à une problématique particulière : la violence de l'Eros avec les adolescents impliqués dans une affaire de viol, la violence du Logos avec des adolescents impliqués dans des affaires de vols ou de stupéfiants, la violence de l'identité ou violence de l'identité désespérante avec des adolescents impliqués dans des agressions physiques, la violence de Thanatos correspondant à autre type d'adolescent caractérisé par l'idée d'avoir été empêché de suivre un type de scolarité.

Mots clés : violence, parcours psychique, humiliation, logos, eros.

Dans une approche psychologique de la délinquance des adolescents, il faut d'abord admettre que sont signifiants à la fois les actes délinquants et la position existentielle de chaque sujet. Un rapport de signifiante se crée, complexe, entre ces deux entités qui ne sont pas du même registre. Ce rapport ne peut être extrait sans prendre en compte les cadres dans lequel il se construit. A sa manière, M. Born¹ adopte la perspective environnementale qui conduit à « observer les correspondances de structures pouvant exister au niveau individuel d'une part [...] et d'autre part

¹ Born M. (1983) *Jeunes déviants ou délinquants juvéniles*. Bruxelles : Mardaga.

l'adoption par ce même individu, de patterns de comportements socialement problématiques » (Born, 1983, 16). Il précise que la déviance des adolescents concerne tout type de milieu social, mais dépend en partie du type d'adaptation à l'école. Insistant sur l'importance du choix de milieu par le jeune, il conclut que « l'adoption progressive de patterns de comportements déviants correspond à une stabilisation progressive des choix de milieux et des choix de valeurs ». Cette approche permet d'envisager la construction de la personne criminelle et son parcours dans un environnement choisi partiellement. Il s'agit de distinguer ce qui serait une délinquance occasionnelle ou explosive d'une délinquance persistante. L'enfant se construit à sa manière un environnement, en s'appuyant sur ses premières expériences de vie en lien avec ses parents ou ses tenant-lieu. Tremblay² relève l'existence de comportements violents dès l'école maternelle. S'ils perdurent, ils risquent de provoquer d'importantes difficultés d'adaptation scolaire et sociale. Selon Gaudreault et Toupin³, brutaliser, menacer ou intimider souvent d'autres personnes, détruire délibérément le bien d'autrui, voler et fuguer représentent différents comportements que l'on peut attribuer à certains jeunes présentant un trouble des conduites. Ce trouble touche environ 9 % des garçons et 2 % des filles de moins de 18 ans, et plus du tiers des enfants référés en psychiatrie. On constate également qu'entre 1,9 % et 8 % de garçons et entre 0,8 % et 1,9 % de filles inscrits à l'école primaire sont identifiés TC, « troubles du comportement ». L'âge d'apparition représente une spécificité importante dans le diagnostic du trouble des conduites puisqu'il semble associé à la persistance des conduites antisociales, les parents et le fonctionnement familial jouant un rôle important dans l'étiologie de ce problème. Les études recensées par Wells et Rankin⁴ montrent que la liaison entre famille dissociée et délinquance est faible ou nulle pour les délits graves (vols, comportements violents), un peu plus forte pour la consommation de drogues (surtout douces) mais significative pour les « comportements problématiques » (fugues, absentéisme scolaire, problèmes de discipline en classe).

De nombreux auteurs étudient la personne délinquante sous l'angle de sa carrière ou de sa structure psychopathologique. Selon Laurent Mucchielli⁵ les délinquants commencent leur carrière à partir de la préadolescence, à partir de l'âge de 8-10 ans environ. Cette carrière s'accélère vers 12-13 ans et se maintient jusqu'au milieu de l'adolescence (15-16 ans). Dans une enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes, Sébastien Roché⁶ parle d'une évolution des actes : « à 13 ans, les

² Tremblay R. (2000) « The development of aggressive behavior during childhood » — *International Journal of Behavioral Development* 24, 2 (129-141).

³ (2000) Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfant, Dépt de Psychéducation, Université de Sherbrooke.

⁴ Wells L. & Rankin J. (1991) « Families and delinquency: a meta-analysis of the impact of broken homes » — *Social Problems* 38, 1 (71-93).

⁵ Mucchielli L. (2001) « La place de la famille dans la genèse de la délinquance » — *Regards sur l'actualité* 268 (31-42).

⁶ Roché S. (2000) *La délinquance des jeunes : une enquête locale d'auto-confession*. CERAT, université de Grenoble.

dégradations sont 2,7 fois plus fréquentes que les vols. A 19 ans, les dégradations sont moins fréquentes que les vols (0,6 pour un vol) ». Son enquête lui permet de conclure que, parmi les délits commis en premier au cours de la vie, il s'agit « des choses les plus simples à réaliser (vol à l'étalage) dans des lieux qui n'ont guère de garant (dégradations des espaces publics) ». Dans une étude effectuée à partir de 106 dossiers d'enfants et adolescents condamnés « au criminel » près des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris au cours des années 1984 et 1985 ainsi qu'à partir de 19 entretiens auprès de ces jeunes et des tests de personnalité, Bernard Zeiller et Tony Laine⁷ montrent que, sur le plan structural, ce sont des personnalités présentant des troubles importants dans la représentation des images parentales. Ces adolescents ont subi des traumatismes psychiques et émotionnels : violences parentales, manques matériels et affectifs, alcoolisme, séparations, morts ou accidents.

Notre étude sur les adolescents de Centre Éducatif Renforcé vise à faire émerger, grâce à des entretiens cliniques, les répétitions contextuelles et psychiques opérées dans leur parcours de vie, répétitions qui doivent pouvoir se lire dans les actes délinquantiels, mais aussi dans leurs rapports aux autres contextes institutionnels, tels que l'école, les entreprises, le voisinage, les groupes de pairs... La méthodologie utilisée exploite les matériaux obtenus lors d'entretiens cliniques individuels menés avec une trame commune. Ces entretiens ont donné lieu à un codage permettant un traitement statistique en traits dominants de l'ensemble de l'échantillon, puis en types de dynamiques psychiques. Les quinze garçons vus en CER sont âgés essentiellement de 16 et 18 ans et ont tous été convoqués par le juge, de nombreuses fois pour certains : en moyenne 5 fois pour vol pour 60 % d'entre eux, 20 % pour viol, 40 % pour stupéfiants, 60 % pour coups et blessures. L'âge de la première commission du délit est jeune ; il est de 10-11 ans pour 20 % des voleurs, 14 ans pour 20 % d'entre eux pour stupéfiants, 12 ans pour 14 % pour coups et blessures. Le motif du placement actuel en CER est parfois pluriel : majoritairement coups et blessures volontaires, vol avec ou sans violence, infractions sur les stupéfiants. 60 % ont déjà été incarcérés et 40 % plusieurs fois. Les adolescents ont eu un mauvais vécu de leur incarcération, et valorisent actuellement le CER. Dans une autre étude, nous avons pu comparer cette population de CER à une population « tout venant » de lycéens.

UN VECU FAMILIAL MARQUE PAR LA SÉPARATION OU LA PERTE

Ces jeunes adolescents de Centre Éducatif Renforcé entretiennent avec leur famille des rapports très particuliers. Ils exacerbent et testent en permanence la consistance et la solidité de leurs relations avec les figures parentales. Cette consistance est envisagée au travers des aléas de vie, entre autres de ce qui risque de provoquer un éloignement des personnes proches, voire leur disparition. A des fins de

⁷ Zeiller B. et Laine T. (1991) *Morbidité psychopathologique des enfants et adolescents criminels*. INSERM.

réassurance, le rapport à leur propre corps est présenté positivement : ils se disent avoir été peu malade pendant leur enfance. S'ils ont quasiment tous eu une hospitalisation, seul un quart d'entre eux déclare en avoir un mauvais souvenir.

Ces adolescents élaborent un modèle parental spécifique. Ils procèdent par annulation défensive des véritables conditions de vie parentale et à une idéalisation des positions d'au moins l'un des parents. Une forte majorité (80 %) estime avoir été un peu ou fortement encouragée par ses parents dans le parcours scolaire, et 60 % avoir reçu de l'aide de leurs parents pour effectuer les devoirs du soir. Cette relation d'aide des parents n'était pas portée par une relation d'argent, de récompense financière. S'ils n'invoquent pas une relation de don et de dette, la relation d'aide est portée sur le registre affectif avec le risque de la dépendance ou de l'hostilité mortifère. Un nombre relativement important (20 %) estime avoir été humilié parfois ou souvent pendant l'enfance par l'un des parents. Les deux tiers (67 %) ont été élevés par un seul des deux parents, le plus souvent la mère. Ces adolescents évoquent peu de violence dans le cadre familial, et pour 47 % disent avoir un très bon souvenir des parents. Il apparaît qu'une moitié (47 %) de ces jeunes de CER se souvient avoir connu l'incarcération de l'un des parents, le père. Un tiers de ces adolescents a eu à connaître l'hospitalisation ou la maladie grave de l'un de leurs parents.

La mère est globalement reconnue comme une personne de référence sur laquelle l'adolescent peut s'appuyer pour consolider son existence. C'est la mère qui est déclarée comme la personne la plus importante, deux fois plus que le père, les autres personnes importantes pouvant être la fratrie ou une amie. En CER, les trois quarts (74 %) des adolescents interrogés disent garder des relations avec leur mère alors qu'ils sont 48 % à n'avoir plus aucune relation avec le père. L'émergence de cette reconnaissance de la disponibilité relationnelle avec la mère est associée au fait que l'adolescent n'exprime pas de peur d'être rejeté de sa famille. La fratrie est un élément important du contexte de vie de l'enfant. 60 % d'entre eux ont un frère ou une sœur qui a connu, comme eux, l'exclusion ou l'expulsion scolaire. La fratrie n'est pas évoquée de façon majeure dans les relations entretenues actuellement par l'adolescent en CER, mais fait partie d'un ensemble qui constitue le foyer familial auquel il attache de l'importance. La rivalité fraternelle n'est pas évoquée.

Près de la moitié (47 %) ont eu à connaître pendant leur enfance, une séparation de leur milieu familial. Ils ont été placés en famille d'accueil ou dans un centre. Ce placement est arrivé soit assez tôt dans leur enfance, avant l'âge de six ans, soit à la préadolescence, à partir de l'âge de onze ans, au début de leur carrière délinquante. Ils sont deux fois plus nombreux à avoir connu plusieurs lieux de placement. Cette séparation du milieu familial à mettre en perspective avec d'autres événements de séparation pose un problème psychologique difficile à ces adolescents. Ils tentent d'y répondre en partie par une annulation magique de leurs effets, de faire comme si la séparation ne posait pas problème. En effet, ces adolescents de CER ont connu l'hospitalisation (93 %), la séparation parentale (80 %), des déménagements souvent nombreux, des décès d'enfants (20 %) dans leur entourage proche, et ceci de manière plus importante qu'une population « tout venant ». Ils disent avoir eu un

ADOLESCENTS VIOLENTS OU DÉLINQUANTS

bon vécu de ces événements. Cependant, de façon ambivalente, l'événement qu'ils déclarent avoir été le plus important et le plus difficile à vivre dans leur parcours de vie est un décès ou une séparation, événement connu dans leur environnement proche familial. Ce décès peut être le décès d'un grand-parent. Ils n'évoquent aucunement la violence qu'ils auraient subie de la part de leur parent. L'attitude éducative des parents leur paraît satisfaisante, suffisamment sévère. 80 % n'auraient pas souhaité avoir des parents un peu plus sévères.

Ces adolescents ont bénéficié, pour les trois quarts, d'un suivi psychologique ou d'une prise en charge thérapeutique par un psychologue. Ils en ont une représentation très négative, parlent d'inutilité de la prise en charge psychologique qu'ils ont eu pendant leur enfance. Pour certains, le psychologue est suspecté d'avoir trahi le secret des entretiens de prise en charge et d'avoir collaboré avec les institutions scolaires ou judiciaires pour leur apporter des informations à leur insu. Ils peuvent montrer une certaine hostilité à l'encontre des psychologues et rejettent la pertinence d'une prise en charge actuelle par un psychologue. Ils pensent que les psychologues ne les ont pas aidés dans leurs difficultés de vie mais ont plutôt aidé les institutions. L'évaluation qu'ils se font de leurs attitudes et leur positionnement pendant l'enfance et l'adolescence est un ressenti de mépris pour 53 %, leur refus d'accepter une critique à leur égard, un fonctionnement impulsif pour 73 %.

UN VÉCU SCOLAIRE DE PERTURBATEUR ET D'ENNUI

Les rapports de l'adolescent de Centre Éducatif Renforcé avec le monde scolaire a été très problématique, et ceci très tôt. Il apparaît d'abord que leur arrêt de scolarisation est vécu de manière très précoce, avant l'âge limite de scolarisation obligatoire à 16 ans. Seuls 13 % avancent avoir quitté l'école à l'âge de seize ans. Tous les autres estiment avoir quitté l'école avant leurs 16 ans ; un tiers d'entre eux ont quitté l'école à onze ou douze ans, c'est-à-dire au début de la scolarisation en secondaire. Pour 80 % d'entre eux, ils parlent de nombreuses absences. Tout au long de leur scolarité secondaire, ces adolescents ont un vécu de décrocheur scolaire. Ils n'ont obtenu aucun diplôme.

Face à la matière scolaire et aux objectifs d'apprentissage, un tiers d'entre eux reconnaissent avoir eu des difficultés d'apprentissage à l'école élémentaire. Ces difficultés d'apprentissage n'ont pas provoqué de sentiment de honte. Ils ont connu, pour 60 %, le redoublement à l'école primaire. Ils ont plutôt un sentiment hostile à l'école primaire. Pour 47 %, ils affirment « ne pas du tout » avoir aimé l'école primaire. Leur désir d'apprentissage scolaire est faible ; 60 % d'entre eux pensent s'être beaucoup ennuyés à l'école. Cette proportion est extrêmement importante, beaucoup plus que dans une population « tout venant ». Dans notre échantillon, il apparaît que le redoublement est plus faible au collège (20 %) qu'à l'école primaire, et limité aux premières classes du collège. La faible importance du redoublement en secondaire est à mettre en rapport avec le décrochage scolaire précoce, le départ du collège. Seul un quart des collégiens (27 %) dit avoir fait régulièrement les devoirs du soir. Aux punitions pour de travail non fait s'ajoutaient des punitions pour raison

de comportement. Dès l'école primaire, ces adolescents étaient déjà punis, souvent pour problèmes de comportement. Les trois quarts d'entre eux estiment qu'ils étaient déjà perturbateurs. 60 % d'entre eux avancent qu'ils étaient très souvent punis. Les actes qu'ils pouvaient commettre sont des actes graves puisqu'ils pouvaient frapper d'autres enfants pour 67 % d'entre eux, détériorer du matériel scolaire pour 33 %. Au collège, ces adolescents ont tous été punis, et très souvent pour 80 % d'entre eux. La quasi-totalité d'entre eux estiment qu'ils étaient perturbateurs au collège. Seuls 20 % d'entre eux estiment qu'ils n'ont pas été violents dans l'institution scolaire. Un tiers pense qu'ils ont été souvent violents, qu'ils ont racketté d'autres élèves. Une grande majorité (87 %) ont participé à des bagarres entre bandes rivales. Ils évoquent une ritualisation de ces bagarres, une organisation qui pouvait rythmer leur vie de quartier et organiser les limites de leurs espaces de vie. Cette répétition d'actes violents ou d'actes répréhensibles dans l'enceinte du collège les ont conduits à connaître des expulsions scolaires, d'abord provisoires mais permettant souvent une déscolarisation. La quasi-totalité de ces adolescents ont connu au moins une fois une exclusion scolaire, et les trois quarts d'entre eux une multiplicité des exclusions, les amenant à connaître plusieurs établissements. Ils se sont construits une identité d'exclusion du monde institutionnel, un statut de jeune violent ou difficile, même si certains évoquent les difficultés relationnelles et d'intégration dans les premiers temps d'une scolarisation dans un nouvel établissement suite à l'exclusion. Leur intégration s'est alors faite grâce à un groupe d'adolescents difficiles dans ce nouvel établissement. L'éloignement de ce nouveau collège de la résidence familiale facilite la déscolarisation compte tenu des difficultés de déplacement, des difficultés psychiques créées par cette exclusion vécue comme expulsion, comme rejet par l'établissement. Ces adolescents sont cependant deux tiers à estimer que les punitions qu'ils ont subies étaient justes. Ils expriment un sentiment de justice plus fort que dans une population « tout venant ». L'existence de punitions et d'un cadre institutionnel leur permet de se reconnaître, de s'identifier, de s'évaluer, et d'évaluer leur rapport à la norme et aux codes. Être puni devient alors rassurant et contenant, ce que l'expulsion scolaire détruit, produisant une insécurisation du jeune. Celui-ci va alors rechercher un contenant par l'existence d'autres groupes de jeunes, et notamment des groupes de jeunes exclus de l'école. La totalité de ces jeunes de CER a un groupe d'amis également expulsés d'école.

Ces jeunes n'ont jamais connu la position de victime dans les lieux institutionnels ou de groupes de jeunes. Certains ne peuvent l'envisager et se pensent toujours capables d'éviter une telle position soit par évitement, soit en intégrant un groupe protecteur. Ils ne font jamais référence à l'institution comme protectrice. Seuls 13 % estiment avoir eu parfois peur de se rendre au collège, et ceci compte tenu des violences qu'ils ont eu à connaître précédemment.

Ces adolescents de CER montrent une permanence de la conflictualité avec l'institution scolaire, qui se manifeste au travers des difficultés d'organisation temporelle et de régularité, des retards et absences, des difficultés à assumer leurs obligations comme les travaux personnels, des difficultés relationnelles avec les autres élèves opérant avec de la violence verbale, physique, des difficultés d'investisse-

ADOLESCENTS VIOLENTS OU DÉLINQUANTS

ment psychique régulier dans les objectifs scolaires. Pourtant deux tiers d'entre eux pensent qu'ils auraient souhaité à un moment de leur parcours avoir une meilleure réussite scolaire. Ils n'ont alors pas su trouver la personne la plus adaptée pour leur apporter une aide. L'enseignant est repéré comme personne-ressource qui aurait pu apporter de l'aide pour 13 % d'entre eux. L'aide éventuelle repérée se situe plutôt à l'extérieur du monde scolaire, soit dans la famille pour 40 %, soit dans le réseau d'amis. Il y a 87 % de ces adolescents à n'avoir jamais pensé solliciter de l'aide. Si quelques-uns (20 %) pensent avoir été empêchés de suivre une formation, les effets de cet empêchement ne prennent pas la forme de violences ni de passivité scolaire, mais la forme de l'abandon scolaire. Alors qu'ils sont en CER, 47 % souhaiteraient reprendre une formation. Cette demande de formation est justifiée essentiellement par le souhait de trouver un emploi, de gagner de l'argent honnêtement ou de faire plaisir à la famille. Ils expriment une dette à l'encontre de leur famille, souhaitant soulager une difficulté sociale de vie de leur mère.

Ces adolescents reconnaissent pour 60 % leur violence à l'encontre des personnes enseignantes. Un tiers seulement dit regretter ce comportement violent à leur rencontre. La difficulté de la vie institutionnelle pour l'élève n'est pas dans la difficulté des relations entre groupes d'adolescents, dans l'existence de groupes violents ni dans le surnombre, mais dans les contraintes de la vie institutionnelle et dans les renvois du monde adulte, soit dans les contenus des évaluations, les mauvaises appréciations des enseignants, soit dans les sanctions. Confrontés à la sanction, deux tiers de ces jeunes estiment justifiées les punitions qu'ils ont subies pendant leur enfance et adolescence et une majorité (53 %) estiment être coupable dans ce qui les a amenés à être placés en CER. Certains d'entre eux estiment ne pas être responsables des affaires incriminées. Un tiers d'entre eux expriment avoir honte d'être placés dans ce type d'établissement.

Sur le thème de leur insertion dans le CER, les adolescents ont une estimation plutôt positive de leur évolution, s'estimant moins impulsif, plus disponibles à la demande d'aide, ne ressentant plus le mépris de la part des autres, se sentant moins dépassés par les événements de leur vie. Ils pensent avoir retrouvé une plus grande maîtrise à la fois d'eux-mêmes, évitant des passages à l'acte, et du déroulement de leur parcours à venir. Un jeune pense que le CER peut aider à résoudre quelques-uns de ses problèmes. Leur appréciation de leur vie au CER est construite en contre-dépendance soit d'un précédent vécu en prison, soit de la perspective d'une incarcération. Ils préfèrent le CER à l'incarcération. 60 % d'entre eux ont déjà connu l'incarcération, et, pour la moitié de ceux-là, plusieurs incarcérations d'une durée totale variant de quelques jours à plusieurs mois pour 50 %. Certains ont pu connaître la prison très tôt, dès 13-14 ans. Leur premier contact avec la prison laisse une trace pénible. Les adolescents parlent de choc, d'effet de blocage. Ce choc de la première incarcération fait rupture dans le parcours du jeune. Un adolescent évoque cette rupture en énonçant que par cet événement « ce n'était plus comme avant » ; il évoque un changement de ses dispositions psychiques avec une perte de ses intérêts, « un goût cassé pour la vie », sans aller jusqu'à évoquer le suicide. Un autre jeune

parle d'un sentiment d'étrangeté à propos du monde carcéral et se dit impressionné par les surveillants de prison.

La première rencontre de ces jeunes avec les forces de police ou de gendarmerie peut se faire très tôt dans leur enfance au travers de la fratrie ou des parents. Certains ont une fratrie qui a connu la prison. Certains disent avoir affronté sans difficulté leur première rencontre avec la police et le juge. C'est le cas de cet adolescent qui estime ne pas être coupable pour l'affaire qui l'a amené à être placé en CER, annonce qu'il n'a pas honte de ce placement, avance qu'il n'a eu aucunement peur de la police ou du juge à leur première rencontre. Ce peut être à l'occasion de la rencontre avec les forces de police que certains adolescents expriment avoir ressenti un mépris.

UNE PLURALITÉ DES DYNAMIQUES PSYCHIQUES

Grâce au traitement statistique des réponses des adolescents lors d'un entretien clinique, quatre types de fonctionnement psychique apparaissent selon les occurrences d'évocation d'éléments de vécu, comme quatre formes prototypiques d'élaboration violente :

- *La violence de l'Eros* chez les adolescents impliqués dans une affaire de viol : s'estimant coupable dans l'affaire mais n'ayant pas honte, n'ont pas eu honte de leur difficulté à l'école, s'ils en ont eu, ne se sont pas ennuyés à l'école, et n'ont pas été empêchés de suivre un cursus scolaire. Ils ont un bon souvenir des parents, et ont gardé des relations avec les deux parents, qui n'ont pas eu de violence entre eux, ne sont pas séparés, n'ont pas été incarcérés. Ils n'ont pas été violents au collège, ni à l'encontre des enseignants, ni à l'encontre d'autres élèves. La personne déclarée comme pouvant apporter de l'aide est le père. Ils ont peur d'être rejetés de la famille. Selon Michel Maffesoli⁸, le viol et la violence « restent les éléments structurels de toute société, qu'ils soient le fait des femmes ou celui des hommes, ils rendent compte de la part d'ombre qui est aussi à l'œuvre dans le jeu léger et grave qui est notre lot ». L'enfant puis l'adolescent rencontre l'angoisse de castration de façon structurelle dans son histoire fantasmatique. Au travers les théories sexuelles qu'il ne peut s'empêcher d'élaborer, il est tiraillé par la construction de son identité sexuée mais aussi par la question du plaisir et de la souffrance. La pulsion de vie vient s'opposer à la pulsion de mort (Thanatos), originellement tournée contre soi avec une tendance au déplaisir et à l'autodestruction illustrée par la tendance à répéter des expériences pénibles sans perspective de satisfaction.

Ce pôle de la violence de l'Eros vient soutenir la question de la différence, différence sexuée, différence de génération... La reconnaissance des faits pour lesquels ils peuvent être poursuivis ne leur posent pas trop de problème et ils s'estiment coupables. Cette culpabilité marque leur capacité à oser affronter l'espace collectif en assumant leurs actes. Cette reconnaissance qu'ils ont d'eux-mêmes est liée

⁸ Maffesoli M. (2000) *Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*. Paris : La Table Ronde.

ADOLESCENTS VIOLENTS OU DÉLINQUANTS

à un fort sentiment d'appartenance familiale et à un fort désir de conserver des liens intrafamiliaux, entre autres avec leurs parents dont ils ne peuvent produire qu'une bonne image.- *La violence du Logos* avec des adolescents impliqués dans des affaires de vols ou de stupéfiants : ils ne s'estimant pas coupables, ils n'ont pas gardé, ou peu, de relations avec les deux parents. Ils ne regrettent pas leurs comportements antérieurs. Leur difficulté a été d'accepter les contraintes et les sanctions. Ils ont pu avoir des parents déjà incarcérés, notamment pour des problèmes de drogue pour les adolescents impliqués dans une affaire de stupéfiants. S'ils ont déménagé, ils ont un bon souvenir de ces déménagements pendant la période d'enfance. Le parcours de ces adolescents est fortement marqué par les discours parentaux et discours professionnels. Ils ont pu craindre de voir leur vie réduite à des discours qui peuvent être aléatoires, contradictoires, violents, destructeurs. Ces discours argumentent également des décisions les concernant dans leurs rapports aux textes réglementaires, aux lois. Les adolescents ne veulent pas se voir réduits à du texte, écrit réglementaire ou professionnel. Les discours sociaux, l'environnement avec ses écrits consommatoires créent un adolescent de besoin.- *La violence de l'identité* ou violence de l'identité désespérante avec des adolescents impliqués dans des agressions physiques : ayant honte, ces adolescents n'acceptent pas de critique envers eux, se sont beaucoup ennuyés à l'école. La séparation parentale a été mal vécue. La personne importante est le père, et celles qui peuvent apporter de l'aide sont des éléments de la fratrie ou autres. Ils ont pu se sentir empêchés de suivre une formation. L'identité est une élaboration psychique subjective conflictualisée et toujours en devenir, s'alimentant, pour se construire, des fantasmes réitérés, du rapport singulier du sujet au symbolique, des représentations collectives sur le statut social de la personne, et sur les injonctions des discours des professionnels et des pairs. Cette élaboration subjective est peu souvent explicitée clairement par l'adolescent sauf de manière indirecte, mais plutôt sous forme de dénégation, de projection ou de transformation en son contraire. Cette élaboration nécessite la production par le jeune de manifestations symptomatiques appelant à une reconnaissance sociale des critères. Cette production, souvent nommée comme appel à la loi ou appel à l'adulte, permet à l'adolescent un retour sur la solidité, la fiabilité de son élaboration identitaire. C'est à partir de ce retour qu'il juge conforme ou non, qu'il procède à des réitérations pour confirmation, ou à des modifications, des évolutions. Insuffisamment soutenu dans son parcours de construction d'une identité propre par un cadre familial défaillant et souvent une stigmatisation et une exclusion sociale, nous pouvons faire l'hypothèse que « la violence est une manière d'exister en ce qu'elle attire le regard de l'autre dont le jeune se sent si douloureusement exclu »⁹, sachant que la forme de cette violence est choisie par le sujet et peut prendre une forme auto-agressive.

- *La violence de Thanatos* correspondant à l'adolescent caractérisé par l'idée d'avoir été empêché de suivre un type de scolarité, d'avoir ressenti du mépris mais de ne pas avoir peur d'être rejeté par sa famille. C'est la question du temps psychi-

⁹ Boufermache A. et Douard T. (2004) *De la rupture à la confiance ; une expérience en Centre Éducatif Renforcé*. Vigneux : Matrice (p. 40).

que ici posée, avec l'interrogation sur les possibles d'une existence, sur les perspectives et du projet pour lui-même. L'adolescent va tenter de toujours exister en avant de lui-même.

LE CAS HUBERT

Hubert, âgé de 17 ans, est auteur de coups et blessures et de viol sur adulte. Il n'a pas commis de vol, mais une dizaine d'actes de violence physique dès l'âge de treize ans. Il a été placé successivement dans deux familles d'accueil à l'âge de treize ans, puis dans trois foyers. Il en est à son second CER. Hubert est le dernier et le seul garçon d'une fratrie de quatre filles. Il idéalise sa famille et assure que son enfance s'est bien déroulée sans événement qui aurait pu le perturber ou perturber ses parents. Ni la fratrie ni les parents n'ont eu de problème judiciaire. Il n'évoque pas de problème de déménagement familial. Élevé seul par sa mère à partir de deux ans, il n'exprime pas de mauvais souvenir de la séparation parentale, celle-ci ayant eu lieu alors qu'il était âgé de 2 ans. Brossant un portrait a-conflictuel de la vie familiale, la famille est comprise comme un lieu de vie vide mais non dangereux ni traumatisant. La famille est un nid non-destructeur, sous l'autorité de la mère dont il a un très bon souvenir. Ce lieu ne permet pas un étayage psychologique suffisant et il recherche des éléments distaux pour assurer cet étayage. La personne qu'il déclare comme la plus importante est d'abord une cousine, puis deux cousins. Élevé par sa mère, la famille proximale apparaît insuffisante ; il va à la recherche du distal pour consolider son identité. Le contexte familial est ainsi envisagé comme éventuellement enfermant mais bienveillant et rassurant. Il n'a pas peur d'être rejeté de sa famille.

Élevé d'abord dans un monde féminin comprenant mère et sœurs, son histoire l'a amené à penser l'incomplétude et le risque d'être garçon dans ce milieu. Le placement en famille d'accueil à treize ans vient signifier l'existence des lois externes. L'impulsivité dont il se caractérise n'est pas pleinement réprimée ou contrôlée dans ce cadre familial d'origine. Elle ne donne pas non plus lieu à un mécanisme d'anéantissement ou de destruction psychologique. Hubert ne s'est pas senti humilié par ses parents, ni méprisé. Le jeu de la castration symbolique n'a pas pu se faire dans l'espace psychologique familial, laissant la place à une toute puissance de l'enfant. Nid maternant et accueillant, ce lieu familial ne lui permet pas de travailler la question de la frustration. Il procède même de la confusion des positions dans la mesure où il rend possible chez Hubert la position fantasmatique de père du groupe familial. Cette position de toute puissance et cette double position de fils et de père provoquent beaucoup d'angoisse. Un mauvais rêve rapporté par Hubert est celui dans lequel il court après l'Homme et le frappe. Autant il signe la question de l'agressivité à contenir, autant il marque cette lutte intrapsychique avec le Père dont il a à assumer le meurtre symbolique. Pendant son enfance, il a bénéficié de prise en charge psychologique. Il a vidé cet espace de travail de toute utilité et fonctionnalité, l'amenant à conclure que le suivi psychologique ne sert à rien. Il s'est complètement opposé à tout investissement dans ce lieu, s'interdisant de parler car estimant

que le psychologue transmet des informations à la justice. Il traite le dispositif psychologique comme auxiliaire et collaborateur de justice. Le discours du psychologue sur sa neutralité est contredit par un certain nombre de présences de psychologues dans les parcours institutionnels. Hubert parle de suspicion sur le psychologue. Le travail avec le psychologue est ainsi considéré par Hubert comme potentiellement dangereux pour lui-même car il peut permettre de révéler au champ judiciaire des éléments de son intimité psychologique. La crédibilité du discours et du dispositif psychologique est mise en cause. Les formules proposées au cours de son histoire psychique et sociale par les différents services ayant eu à connaître Hubert, comme le suivi psychologique, sont analysées comme externalisation suspecte et dangereuse. Hubert va alors résister par l'opposition, le rejet, la fuite, l'absence aux injonctions de subjectivation ordonnées par les institutions. Il en fait un lieu mort, délié de la violence de l'Eros et du principe de castration.

Sa scolarisation est marquée par des difficultés importantes dans les domaines des apprentissages et du comportement. Il se décrit comme très instable et impulsif. Il montre une impossibilité à fixer un objet d'investissement intellectuel. Il a redoublé plusieurs classes dès l'école primaire, a fréquenté une classe de CLIS et les classes SEGPA au collège. Ne pouvant secondariser cette violence de l'Eros, Hubert va basculer du côté de la violence de Thanatos avec un mécanisme de fuite, fuite à être en ce lieu école. C'est ainsi qu'il va avoir de très nombreuses absences au collège. Celles-ci donnent lieu à des errances seul ou avec un autre camarade. Hubert erre dans l'espace extérieur au collège. Il a un vécu d'ennui important au collège, signe d'annulation de la fonction désirante. Dans un cadre post-secondaire, Hubert se dit déçu d'avoir été amené à arrêter une formation. Cet arrêt est expliqué par des difficultés faisant obstacle à poursuite : il formule la cause autour des conditions de trop grande distance. C'est ainsi qu'il a l'impression d'avoir été empêché de suivre cette formation professionnelle. Cet obstacle signe sa difficulté à tenir la dimension désirante et à accepter de différer la satisfaction. Son comportement a surtout posé problème à partir du collège à cause de moments de violence. Hubert apparaît n'exister que quand l'autre le sollicite, l'interpelle. S'il se dit rarement violent, sa violence est toujours liée à ce qu'il fait de la position de l'autre. Il l'exprime sous cette forme : « *Y en a qui me cherchaient de temps en temps* ». Il regrette son comportement. Il marque une grande solitude dans l'espace scolaire et du groupe de pairs. En situation de difficulté, il ne pense pas à rechercher de l'aide. De toute façon, l'aide ne peut être proximale dans l'école. C'est la sœur qui est déclarée comme aidante, et non les enseignants ni la famille. La fratrie joue une fonction positive. D'ailleurs, la fratrie n'a jamais eu de problème au collège, ni dans les apprentissages, ni dans le curriculum, ni dans les comportements. Si Hubert a été exclu une fois du collège pour une action de violence, de « bastonnage », il a quelques amis qui ont connu le même principe d'exclusion. Il souffre de ce principe d'exclusion, celle-ci marquant la difficulté à réguler la dimension pulsionnelle. Il souffre également de ce qui peut mettre en exergue la différence, avec le risque de basculer dans un vécu de stigmatisation et d'empêchement à Être. Associé à cette position difficile d'être dans la différence, Hubert évoque une situation de victime dans cet espace de vie. En ef-

fet, il a souvent été racketté pour de l'argent. De cette situation, il n'a pu en parler et faire valider son discours dans l'institution. Pensant que tout adolescent n'est pas dans la même position, la différence devient destructrice. Le plus difficile pour lui, c'est sa différence aux autres : ne pas savoir lire. Cette différence est stigmatisante, dévalorisante dans le cadre scolaire avec transfert dans le cadre relationnel social. L'accent mis sur son vécu de la différence lui permet une volonté d'autonomie. C'est ainsi qu'il souhaite reprendre des études pour se débrouiller seul.

La violence du Logos est très forte à son encontre dans le cadre scolaire. Arrêté l'école à l'âge de treize ans, il ne sait pas lire. Il dit cependant ne pas avoir eu honte de ses difficultés scolaires. Il se décrit comme élève non perturbateur à l'école primaire, n'ayant pas détérioré de matériel, ni frappé d'autres enfants. Il n'a pas exercé de violence ni d'insolence envers les enseignants. Son instabilité au collège l'a amené à connaître des sanctions dont il reconnaît la justesse. Il a été jusqu'à être exclu une fois pour « baston » et regrette son comportement. Il souffre de la toute puissance des discours et de l'écrit dans l'organisation de la vie sociale. Il en accepte le principe, les sanctions à condition qu'elles ne viennent pas détruire sa position fragile d'existence.

Dans son parcours judiciaire, il ne pense pas être acteur de ses éléments de vie. Il a l'impression d'être dépassé par les événements. Sur le plan de la violence de l'Eros, son parcours commence par un échec de sa demande de protection. En effet, il a subi un abus sexuel de la part d'un copain, à l'âge de 7-8 ans. La révélation qu'il en a faite à sa famille et à la police n'a pu aboutir à l'époque, le père de l'auteur de l'abus étant lui-même policier. Il a l'impression de ne pas avoir été protégé par la police, ni par ses parents dans cette affaire d'abus sexuel subi. Il est dans une recherche régulière de protection. Sur la perspective de sortie de CER, il envisage de quitter son territoire antérieur de vie car il estime que s'il reste habiter au même endroit, les autres vont venir le chercher, le solliciter, risquant alors de le faire réagir violemment. Il a ainsi élaboré cette perspective de déménagement. Il a aussi une demande de protection pour lui-même, intégrant la morale normative ; il reconnaît que « *les violeurs ce n'est pas bien* ». Face au risque de la violence de l'Eros, il procède par la fuite pour éviter ce qu'il pense être un manque de protection. Au fil du parcours judiciaire et institutionnel, nous voyons Hubert pris dans cette violence réitérée du Logos. Il a dû s'adapter à une multiplicité des placements : deux familles d'accueil, trois foyers, puis deux CER successifs. Il a également eu quatre incarcérations d'une durée totale inférieure à un an. Il garde encore en mémoire le choc de sa première incarcération à 13 ans et demi. Il reconnaît bien les délits commis et se déclare coupable. Cependant, il met cette culpabilité et les sanctions pénales et judiciaires qui lui sont appliquées en lien contradictoire avec la non prise en compte de sa plainte pour abus sexuel subi. Il fait l'hypothèse d'une collusion entre les institutions, entre les professionnels. Pour lui, le fait que le père de l'auteur était policier a empêché l'instruction de sa plainte et son classement. Sa parole n'a pu être entendue. Il oppose ainsi son propre discours régulièrement invalidé et le discours des professionnels toujours validé. Par transformation, Hubert va tendre à invalider tous les discours de professionnels. C'est l'exemple de son invalida-

tion de la place du psychologue, de son cadre d'exercice. Il ne peut entendre le discours éthique et déontologique du psychologue qui, pour lui, est nécessairement inscrit dans une collaboration avec le judiciaire et le policier. Il a l'idée d'une répétition de l'absence de protection de la police dans l'affaire actuelle. Les institutions sont envisagées comme non contenant, non protectrices. Il a élaboré un fort sentiment d'injustice dans l'affaire actuelle dans laquelle il se pose comme victime de la scène, n'ayant pas su se contrôler face à la provocation d'autrui, même s'il reconnaît bien les actes qu'il a commis. Il pense qu'à l'origine de la situation criminelle, il y a la provocation d'autrui. La violence du Logos est également dans la position qu'il prend d'être victime de son inscription ineffaçable dans un parcours judiciaire et pénitentiaire. Cette inscription qui perdure et se fait lire par tout professionnel institutionnel lui permet d'expliquer l'énoncé des sanctions répétées à son encontre, disant « *j'ai déjà fait de la prison, je prends* ». Cette pensée de l'inscription dans les tables du judiciaire l'amène à considérer toute nouvelle condamnation comme en partie abusive, injuste. La sanction est alors dévalorisée car confondue d'emblée avec de l'abus d'écriture. Cette écriture deviendrait suffisante pour faire sanction ultérieure. Hubert se pense porté par des marqueurs institutionnels indélébiles, desquels il ne peut se sortir.

En conclusion, Hubert n'a pas honte de ses actes criminels et délinquants car cette honte correspondrait à une fuite sur son identité. Il ne peut y procéder car il exprime une volonté d'autonomie, et sait qu'il doit être acteur des éléments de sa vie pour dépasser sa difficulté à réguler ses investissements pulsionnels. Il peut se reconnaître coupable des actes criminels effectués car il s'oppose systématiquement à se confondre avec les décisions, les écrits et les discours tenus pour lui. Ces décisions sont conçues pour lui comme obstacle à son développement. Il est tenaillé par la violence de l'Eros sans avoir pu compter sur un premier temps structurant d'une vie familiale bienveillante, structurante, aidante, ni sur une institution scolaire contenant et protectrice. Sa construction identitaire est défaillante conçue à la fois dans l'opposition aux contraires, et dans une solitude d'errance psychique et relationnelle. Son inscription dans le Logos est très problématique car structurée autour de renvoi d'invalidation des discours et des écrits, d'alliances suspectes entre institutions, d'alliances non protectrices.

B. GAILLARD

Violence de l'identité

Identification au père absent
Annulation des conflits
Ambivalence à l'encontre de la mère bonne et insuffisante
N'existe que par l'opposition de l'autre
Volonté d'autonomie ; cherche à être acteur

Violence de Thanatos

Stratégie de fuite face au risque
Fait de l'école un lieu mort

Violence de l'Eros

Défaillance de contrôle pulsionnel
Solitude face à cette violence
Culpabilité morale

Violence du Logos

Invalide les discours et écrits institutionnels et professionnels
Alliances contre lui et non protectrices des institutions
Reconnaît sa culpabilité
Porte son inscription indélébile dans un parcours judiciaire

Psycho-graphe axial d'Hubert

En conclusion, l'approche psycho-historico-sociale de l'adolescent permet de rendre compte des positions spécifiques de celui-ci, et de faire émerger les ressources et les impasses psychiques qui le caractérisent subjectivement. Face à une exacerbation du vécu des relations intrafamiliales et de leurs aléas avec événements de ruptures ou séparations réitérées, la mère apparaît comme seul recours, ressource idéalisée et défensive. Ces adolescents élaborent fantasmatiquement des analogies entre les différents espaces institutionnels de vie, la famille, l'école. Ils en construisent un vécu d'exclusion et de mauvais objet avec sentiment d'humiliation, de mépris. Ce vécu apparaissant très tôt dès l'école primaire, le parcours de conflictualité violente que ces adolescents reconnaissent trouve un espace propice à l'escalade dans l'enceinte scolaire, s'alimentant, de manière dynamique, des résistances et contournements aux exigences de la loi institutionnelle, des aménagements aux sanctions, de l'étayage des groupes de pairs à la recherche de complices.

Bernard GAILLARD

Université Rennes 2

Laboratoire de psychologie, psychocriminologie

Abstract : Many authors study the delinquent person under the angle of its career or its psychopathological structure. The teenagers violent one could work out psychic and emotional traumatism starting from mediums of difficult life : parental violences, material and emotional lacks, alcoholism, separations, died or accidents. Our study relating to the teenagers of Centre Éducatif Renforcé, show the contextual and psychic repetitions operated in their course of life, repetitions which must be able to be read in the acts delinquantiels, but also in their reports/ratios with the other institutional contexts, so much the school, which the companies, the relations with the neighbors, groups of pars... The analysis shows four particular

ADOLESCENTS VIOLENTS OU DÉLINQUANTS

types of psychic operation among this experimental group, each one corresponding to particular problems : that of the violence of the Eros with the teenagers implied in a business of rape ; that of the violence of the Logos with teenagers implied in businesses of flights or narcotics ; that of the violence of the identity or violence of the identity despairing with teenagers implied in physical aggressions ; that of the violence of Thanatos corresponding to another type of teenager characterized by the idea to be prevented from following a type of schooling.

Keys words : violence, psychic course, humiliation, logos, eros.

Bibliographie

- GAILLARD B. (2000) « Une journée au collège » — *Panoramiques* 44 (18-20).
- GAILLARD B. (2000) « Insécurité à l'école étude des représentations ; dynamiques d'établissements » — *Psychologies et Criminologies*, ARCP (15-99).
- GAILLARD B. (2001) « Clinique de l'autoformation » — *La Nouvelle Revue de l'AIS* 13 (73-78).
- GAILLARD B. (2001) *Suivi et accompagnement psychologique en milieu scolaire*. Bruxelles : De Boeck.
- GAILLARD B. (2003) « Questions de vulnérabilité ; vulnérabilité et jeunes en institution » — in : *Dangerosité et vulnérabilité en psychocriminologie*. Paris : L'Harmattan.
- GAILLARD B. (2003) « Approche critique de la notion d'état limite » — *RISS Zeitschrift für psychoanalyse* 56/2003-1 (29-38).